

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Ville de Meaux a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du conseil municipal du 14 octobre 2022.

Ce projet a pour but de faire de la Ville de Meaux un territoire attractif sur le volet résidentiel, de préserver et d'améliorer le cadre de vie tout en renforçant et valorisant l'identité communale, avec en parallèle une articulation et un équilibre entre espaces urbanisés et naturels. Il sera également l'occasion d'intégrer les nouvelles dispositions législatives et réglementaires, afin d'assurer la compatibilité avec les documents supra-communaux.

Dates clés :

Vendredi 14 octobre 2022 : Prescription de la révision générale de Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Meaux, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation. Délibération 14 octobre 2022 Porter à connaissance (PAC)

Vendredi 25 octobre 2024 : Réunion des Personnes Publiques Associées (PPA).

Lundi 16 décembre 2024 : Réunion publique : présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Vendredi 20 décembre 2024 : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
Délibération du débat sur le PADD

Vendredi 12 septembre 2025 : Réunion des PPA n°2.

Vendredi 12 septembre 2025 à 18h30 : Réunion Publique n°2.

30 janvier 2026 : arrêt du PLU

Enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de Meaux



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux